

2022/.....

Parafe

DELIBERATION N°313

AFFICHÉ  
LE 30/09/2022

**OBJET : DEMANDE DE PROTECTION FONCTIONNELLE D'UNE ADJOINTE AU MAIRE.**

**ENTENDU** l'exposé de Monsieur le Maire ;

**VU** les dispositions de l'article L.2123-35 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** la demande de protection fonctionnelle de Madame Josyane MELEARD, adjointe au Maire, en raison de propos tenus par courriel du 30 août 2022 susceptibles de recevoir la qualification de diffamation en raison de ses fonctions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE ;**

**LE CONSEIL MUNICIPAL ;**

**DECIDE D'ACCORDER** à Madame Josyane MELEARD, adjointe au Maire, la protection fonctionnelle.

**DECIDE** de prendre en charge les frais et honoraires de la procédure pénale à mettre en œuvre.

**Délibération adoptée à l'unanimité.**

**Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus  
Ozoir-la-Ferrière le 28 septembre 2022**



**Le Maire,  
Jean-François ONETO.**

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

Conseillers en exercice :		35
Présents :		22
Absents :		13
Pouvoirs :		9
Votants :		30
Convoqués le : 22 septembre 2022		

CONSEIL MUNICIPAL

DU 28 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-huit septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Ozoir-la-Ferrière, s'est réuni à l'Espace HORIZON, sous la Présidence de Monsieur Jean-François ONETO, Maire.

**PRESENTS :** Monsieur Jean-François ONETO, Madame Josyane MELEARD, Monsieur Patrick VORDONIS, Madame Christine FLECK, Monsieur Cyril GHOZLAND, Madame Suzanne BARNET, Madame Chantal BOURLON, Monsieur Jean-Claude DEBACKER, Madame Marie-Laure MORELLI, Monsieur Ziain TADJINE, Madame Isabelle DUPUIT, Monsieur Paulo SALGADO LOPES, Monsieur Jacques VERDIER, Madame Françoise MILLET, Madame Chantal LAÏK/CLAVERO, Madame Zohra CHEIK-ELEZAAR, Monsieur Carlos VINHAS PEREIRA, Madame Nathalie RUCHMANN, Monsieur Jean-Pierre BARIANT, Monsieur Malek BENSAL, Monsieur Bruno WITTMAYER, Monsieur Jean-Jacques TSANGA.

**ABSENTS EXCUSES :** Monsieur Patrick SALMON, Madame Anne-Marie CADART, Monsieur Frédéric MARCOUX, Madame Esperance AUDINEAU, Madame Indira GOKOUL, Monsieur Emmanuel CLEMENT, Monsieur Patrick SEMBLA, Madame Valérie BOURGUIGNON, Madame Béatrice LAINÉ.

**ABSENTS NON EXCUSES :** Madame Virginie NOTTOLA, Monsieur Sylvain MONTAUSIER, Madame Laëtitia DEVRIENDT, Madame Aline PALOMARES

<b>POUVOIRS DE :</b> Monsieur Patrick SALMON	à	Monsieur Cyril GHOZLAND
Madame Anne-Marie CADART	à	Madame Chantal BOURLON
Monsieur Frédéric MARCOUX	à	Madame Suzanne BARNET
Madame Esperance AUDINEAU	à	Madame Isabelle DUPUIT
Madame Indira GOKOUL	à	Monsieur Patrick VORDONIS
Monsieur Emmanuel CLEMENT	à	Madame Christine FLECK
Monsieur Patrick SEMBLA	à	Monsieur Jean-François ONETO
Madame Valérie BOURGUIGNON	à	Monsieur Malek BENSAL
Madame Béatrice LAINÉ	à	Monsieur Jean-Pierre BARIANT

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte et le Conseil Municipal désigne à l'unanimité, Madame Christine FLECK, secrétaire de séance, en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il est à noter que Monsieur Malek BENSAL est arrivé à la question n° 1 « Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif – exercice 2021 et Madame Esperance AUDINEAU à la question n°17 de l'ordre du jour « Demande de protection fonctionnelle d'une Adjointe au Maire ».